



BULLETIN COMMUNAL

Numéro 212

Avril 2016

Réunion de Conseil Municipal du 25 Mars 2016

PRÉSENTS : MM. et Mmes BARON Myriam, BIOTEAU Marina, BOURASSEAU Isabelle, DA CRUZ Éric, FAUCHARD Ghislain, GABORIEAU Jacky, GABORIEAU Stéphanie, GUILBAUD Hervé, HUCTEAU Amélie, JAUNET Jean-Yves, LUCAS Martine, MERLET Christian, RICHARD Marie-Laure, POTIER Richard.

ABSENTS EXCUSÉS : BONNAUD Alain, CAUNEAU Hubert qui a donné pouvoir à RICHARD Marie-Laure, FOURNIER Bertrand qui a donné pouvoir à LUCAS Martine, FROUIN Lydie qui a donné pouvoir à BIOTEAU Marina

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : JAUNET Jean-Yves



En préambule, M. le Maire a informé de la démission, pour raisons personnelles, de CHABEAUD Géraldine, effective le 24 Mars 2016.

Budget Lotissement Les Saules

Compte de Gestion 2015, Compte Administratif 2015

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2015 ont été approuvés.

	Compte Administratif 2015	
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	100 392.72 €	69 491.81 €
Recettes	100 392.72 €	69 491.81 €
Résultat 2015	0	0

Budget Assainissement

Compte de Gestion 2015, Compte Administratif 2015, Affectation du résultat 2015, Budget Primitif 2016

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2015 ont été approuvés, ainsi que le Budget Primitif 2016 proposé.

	Compte Administratif 2015		Budget Primitif 2016	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	63 855.73 €	63 349.37 €	78 195 €	256 409.04 €
Recettes	80 191.70 €	159 924.44 €	78 195 €	256 409.04 €
Résultat 2015	+ 16 335.97 €	+ 96 575.07 €		

Le Conseil a décidé d'affecter l'excédent 2015 d'un montant de **16 335.97 €** en totalité à la Section d'investissement 2016.

Budget Salle Arc en Ciel

Compte de Gestion 2015, Compte Administratif 2015, Affectation du résultat 2015, Budget Primitif 2016

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2015 ont été approuvés, ainsi que le Budget Primitif 2016 proposé

	Compte Administratif 2015		Budget Primitif 2016	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	31 058.48 €	30 931.53 €	42 260 €	34 098.19 €
Recettes	48 656.67 €	13 333.34 €	42 260 €	34 098.19 €
Résultat 2015	+ 17 598.19 €	17 598.19 €		

Le Conseil Municipal a affecté en totalité l'excédent 2015 d'un montant de **17 598.19 €** en section d'investissement 2016 pour couvrir le déficit 2015.

Budget Communal

Compte de Gestion 2015, Compte Administratif 2015, Affectation du résultat 2015, Bilan des acquisitions et cessions opérées Commune et EPF, Budget Primitif 2016

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2015 ont été approuvés, ainsi que le Budget Primitif 2016 proposé.

	Compte Administratif 2015		Budget Primitif 2016	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 083 484 99€	1 109 034.62 €	1 427 798 €	1 662 849.88
Recettes	1 462 842.92€	942 303.98 €	1 427 798 €	1 662 849.88
Résultat	+ 379 357.93€	- 166 730.64€		
Restes à réaliser 2015				
Dépenses		63 157.50 €		
Recettes		383 587.13 €		

Le Conseil Municipal a affecté en totalité l'excédent 2015 d'un montant de **379 357.93 €** à la section d'investissement 2016.

Conformément à l'article 2241-1 du Code Général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal a approuvé pour l'année 2015 :

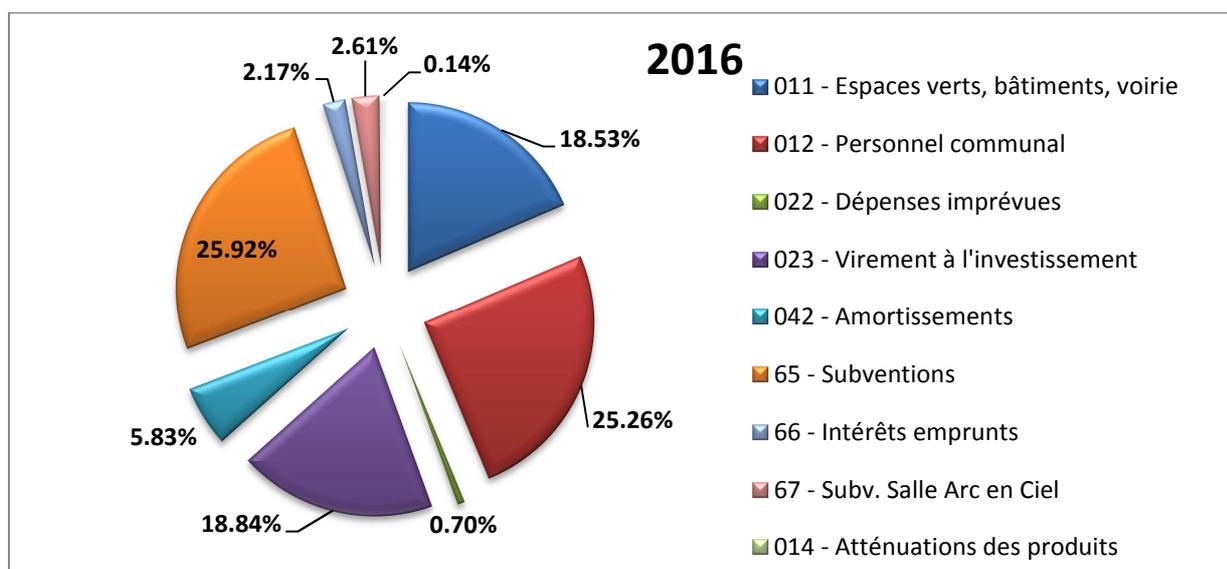
▪ le rapport d'activités annuel relatif aux acquisitions immobilières réalisées au cours de l'année 2015 par l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, sur le secteur du Puytreau, dans le cadre de l'opération du projet de

lotissement QHE « Le Hameau des Prés », qui sera annexé au compte administratif de la Commune,

▪ l'acquisition par acte notarié du 14 Décembre 2015 - Etude de Maître Christophe DENIS - Notaire à SAINT FULGENT - Délibération du Conseil Municipal N° 47 du 26 Juin 2015 - Cédant : Mme Claude CHAMPEAU épouse DIET - Désignation : propriété sise 26 Rue du Centre à CHAUCHÉ (projet aménagement halles et commerces) Cadastéré Section AB 184,203 - Prix : 110 000 €.

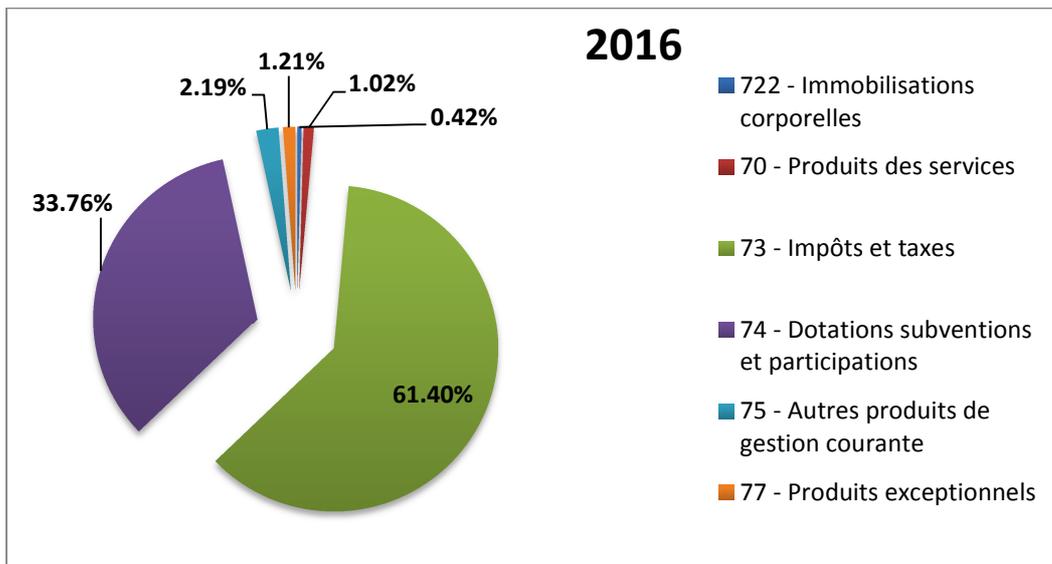
Budget Fonctionnement DÉPENSES

		2015	Réalisé 2015	2016	%2015/2016
011	Espaces verts, bâtiments, voirie	264 410.00 €	204 196.76 €	264 590.00 €	0.07%
012	Personnel communal	371 700.00 €	361 953.78 €	360 600.00 €	-2.99%
022	Dépenses imprévues	9 000.00 €	0.00 €	10 000.00 €	11.11%
023	Virement à l'investissement	195 412.00 €	0.00 €	268 948.00 €	37.63%
042	Amortissements	81 900.00 €	81 892.55 €	83 200.00 €	1.59%
65	Subventions	371 775.00 €	360 166.39 €	370 150.00 €	-0.44%
66	Intérêts emprunts	31 000.00 €	30 253.58 €	31 000.00 €	0.00%
67	Subv. Salle Arc en Ciel	70 160.00 €	43 094.93 €	37 310.00 €	-46.82%
014	Atténuations des produits	2 000.00 €	1 927.00 €	2 000.00 €	0.00%
		1 397 357.00 €	1 083 484.99 €	1 427 798.00 €	2.18%



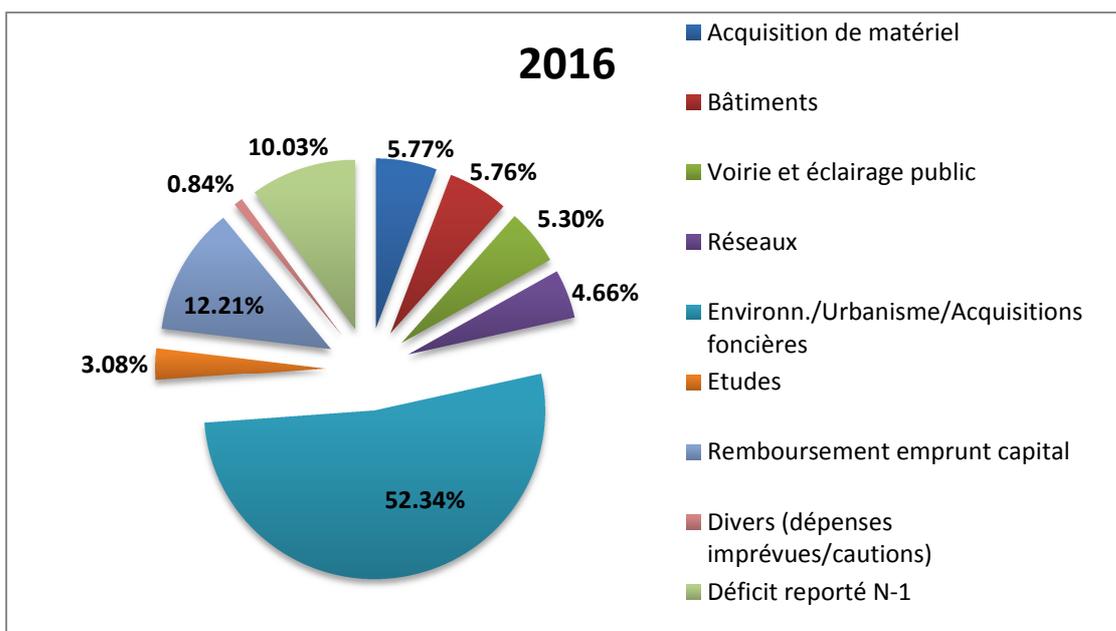
Budget Fonctionnement RECETTES

		2015	Réalisé 2015	2016	% 2015/2016
013	Atténuation de charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00%
722	Immobilisations corporelles	16 000.00 €	14 562.05 €	6 000.00 €	-62.50%
70	Produits des services	13 475.00 €	20 099.17 €	14 518.00 €	7.74%
73	Impôts et taxes	819 595.00 €	851 239.12 €	876 695.00 €	6.97%
74	Dotations subventions et participations	480 150.00 €	501 594.82 €	482 080.00 €	0.40%
75	Autres produits de gestion courante	60 274.00 €	66 793.69 €	31 300.00 €	-48.07%
76	Produits financiers	0.00 €	2.81 €	0.00 €	0.00%
77	Produits exceptionnels	7 863.00 €	8 551.26 €	17 205.00 €	118.81%
		1 397 357.00 €	1 462 842.92 €	1 427 798.00 €	2.18%



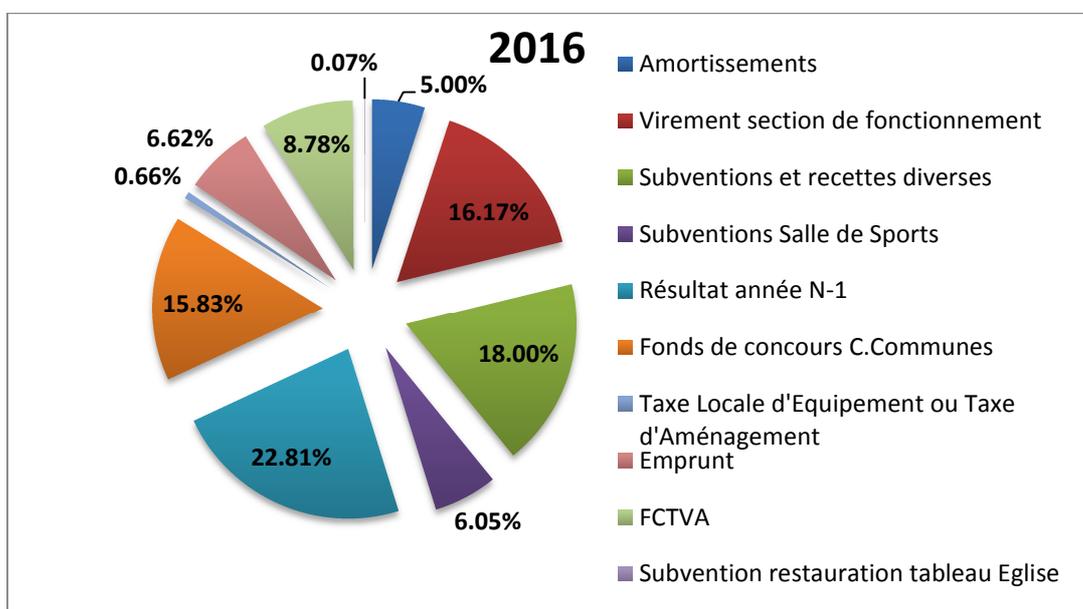
Budget Investissement DÉPENSES

	2015	2016
Acquisition de matériel	124 399.58 €	95 950.00 €
Bâtiments	774 019.20 €	95 816.65 €
Voirie et éclairage public	88 150.00 €	88 204.00 €
Réseaux	65 500.00 €	77 533.63 €
Environn./Urbanisme/Acquisitions foncières	247 683.00 €	870 384.96 €
Etudes	7 857.36 €	51 200.00 €
Remboursement emprunt capital	92 000.00 €	203 000.00 €
Divers (dépenses imprévues/cautions)	21 084.15 €	14 030.00 €
Déficit reporté N-1 (Section d'investissement)	0.00 €	166 730.64 €
	1 420 693.29 €	1 662 849.88 €



Budget Investissement RECETTES

	2015	2016
Amortissements	81 900.00 €	83 200.00 €
Virement section de fonctionnement	188 312.00 €	268 948.00 €
Subventions et recettes diverses	12 684.40 €	299 235.16 €
Subventions Centre Péri-scolaire	23 694.20 €	0.00 €
Subventions Espace La Petite Maine	117.53 €	0.00 €
Subventions Rue de Grasla	4 600.00 €	0.00 €
Subventions Salle de Sports	205 154.03 €	100 540.23 €
Résultat année N-1	552 359.83 €	379 357.93 €
Fonds de concours C.Communes	157 132.05 €	263 275.00 €
Taxe Locale d'Equipement ou Taxe d'Aménagement	9 000.00 €	11 000.00 €
Emprunt	78 739.25 €	110 000.00 €
FCTVA	107 000.00 €	146 053.00 €
Subvention restauration tableau Eglise	0.00 €	1 240.56 €
	1 420 693.29 €	1 662 849.88 €



Fiscalité Directe Locale

Vote des taux d'imposition 2016

Vu la présentation de la prospective financière de Juillet 2015 et sur proposition de la Commission Finances du 7 Mars dernier, le Conseil Municipal, à bulletins secrets, a validé une augmentation des taux sur l'année 2016 de 2% sur la partie communale.

	TAUX 2015	TAUX 2016
Taxe d'habitation	20.84	21.26 %
Taxe foncière bâtie	16.86	17.20 %
Taxe foncière non bâtie	44.99	45.89 %

Le produit fiscal serait de 639 121€ pour la commune. Pour les propriétaires occupants, sur la base de la valeur locative moyenne de la Commune, l'augmentation communale serait de +10.60€ pour l'année. Pour un locataire, elle serait de +7.50€ en moyenne.

Subventions 2016

2^{ème} partie

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer au titre de l'année 2016 les subventions complémentaires suivantes :

K'Dens : 300 €
 ADMR : 4 906 €
 REEL : 926 €
 ADILE : 50 €

Personnel Communal

Modification du tableau des effectifs au 01/05/2016

Un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe va être créé et le poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe supprimé.

Centre d'Accueil Périscolaire et de Loisirs « Les Scoubidoues »

Pose d'un modulaire de rangement par l'O.G.E.C.

En accord avec la Mairie, le modulaire dans lequel l'O.G.E.C. stocke des jeux sera déplacé sur le terrain du Centre d'Accueil Périscolaire et de Loisirs « Les Scoubidoues », propriété communale. Ce modulaire déplacé resterait propriété de l'OGEC et à son usage. Une extension va être réalisée à l'ancien emplacement. Une nouvelle convention de mise à disposition sera établie. Les plots nécessaires à l'installation seront pris en charge par l'OGEC. Le Conseil a émis un avis favorable à cet aménagement.

Propriété 26, Rue du Centre

Convention de servitudes entre la Commune et ERDF

Sur la propriété de Mme DIET CHAMPEAU, existait une servitude au profit de l'ERDF afin de desservir les logements collectifs de M. Jérôme CHAMAND. La Commune étant maintenant propriétaire de la parcelle, un acte de convention de servitudes entre elle et ERDF est nécessaire. Est concernée, une canalisation souterraine d'une longueur totale d'environ 12 m sur 1m.

SYDEV

Proposition technique et financière pour réparation défaut d'isolement Rue de la Petite Maine/Rue de la Mothe :

Nature des travaux	Montant HT	Taux de participation	Montant de la participation
Eclairage public	2 318	50%	1 159

Le Conseil Municipal a validé la réalisation de ces travaux.

Projet Éolien

Convention d'autorisation relative à l'utilisation et l'entretien des chemins communaux, et à l'enfouissement de réseaux électriques sous la voirie communale – Utilisation de la parcelle XH46 Autorisation de signature de l'acte

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer :

Informations diverses

DIA déposées depuis le 26 Février 2016 : Néant

Marchés HT signés depuis le 26 Février 2016

07/03/2016	JMS Consultants - Mission de conseil en finances locales 2016	2493.31
08/03/2016	MARMIN - Arbuste, arbre de haut jet et tuteurs	312.39
08/03/2016	LA POSTE - Imprimés Etat Civil 2017	39.95
11/03/2016	MABEO Industries - Vêtements et chaussures de travail	629.10

- la convention d'autorisation relative à l'utilisation et l'entretien des chemins communaux, et à l'enfouissement de réseaux électriques sous la voirie communale,
- les actes autorisant la société FERME EOLIENNE CHAUCHÉ à utiliser la parcelle XH 46 (parcelle communale privée).

Groupement de Commande

Voirie

Dans le cadre de la mutualisation et suite à une réunion de travail, il est devenu opportun et nécessaire de constituer un groupement de commandes relatif aux travaux de voirie. En effet, le volume du marché permettrait d'avoir des conditions financières plus avantageuses.

Le Conseil Communautaire a déjà décidé de :

- constituer un groupement de commandes entre la Communauté de Communes et les Communes membres intéressées (chaque membre adhère au groupement de commandes par délibération de son assemblée) pour effectuer des travaux de voirie,
- désigner la Communauté de Communes comme coordonnateur du groupement de commandes, mission qu'elle assurera à titre gracieux et dont elle prendra en charge les frais liés au fonctionnement du groupement (publicité...),
- constituer un groupe de travail informel pour l'analyse des offres,
- lancer la procédure de consultation (marché de travaux à procédure adaptée).

Le Conseil Municipal a validé le principe d'adhérer à ce groupement de commandes.

Projet Commerces & Halles

Compte rendu Comité de pilotage

Après présentation des 2 solutions d'esquisse envisagées et des résultats des échanges pour acquérir une partie de la parcelle AB 205, le Conseil Municipal a validé la solution n°2 qui prévoit l'implantation de la boulangerie de 200m² sur la partie communale (fond Place des Jardins), des halles de 175m², une extension pour le fleuriste en façade (donnant sur l'entrée de la Place des Jardins, et un retour sous les halles), un commerce de 60 m², une liaison rue du Centre et Place des Jardins avec création de 32 places de stationnement le long de la voie créée. Dans le prolongement du Bureau Municipal du 21 Mars, l'Assemblée a également confirmé le choix de démolir la maison 26 Rue du Centre dans le cadre de l'opération.

11/03/2016	MABEO Industries - Gants de protection	158.40
17/03/2016	GIRARDEAU MOTOCULTURE - Réparation Rotofil	163.53
21/03/2016	REEL – Convention Travaux entretien & débroussaillage (300 heures)	3720.00
22/03/2016	Coriolis Télécom via VIST@NDCOM - Abonnements Téléphoniques fixes et mobiles	3834.91

Prochaine séance :
Vendredi 29 Avril 2016 à 20h30.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur demande auprès du secrétariat de la mairie.

M. le Maire reçoit le Samedi de **11h00 à 12h30 sans rendez-vous.**

TARIFS 2016 DU FOYER SOLEIL (local commun)

À compter du 01/04/2016

<u>Utilisation de la salle AVEC VAISSELLE</u>	Commune	Hors Commune
Repas de famille ou groupe	137 €	159 €
Repas de famille pour les occupants du Foyer Soleil	82 €	
Réunion groupe (avec vaisselle pot amitié)	61 €	71 €
<u>Utilisation de la salle SANS VAISSELLE</u>	Commune	Hors Commune
Durée supérieure à ½ journée	100 €	111 €

Gratuité pour les associations à but non lucratif, sportives, culturelles, éducatives, humanitaires, sociales ou caritatives de la Commune.



AMÉNAGEMENTS CHEMIN DE FRUCHET : Changement de priorité

Les usagers, venant du **Chemin de Fruchet** et se dirigeant vers la **Rue de la Mothe** devront céder la priorité aux usagers circulant en sens opposé. Ces dispositions prendront effet à partir de la mise en place de la signalisation par les Services Techniques.



Repas des Aînés

Le repas des Aînés, organisé par le C.C.A.S.
à l'attention des personnes de plus de 65 ans et de leurs conjoints, sera servi
le Jeudi 14 Avril 2016, à la salle Arc en Ciel, à partir de 12h30.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES – Marché de Printemps

Vendredi 6 & Samedi 7 Mai 2016

De 9H00 à 12H00, au Jardin des Tilleuls

Vente de plants de fleurs et légumes au profit de la Ligue contre le cancer.



AGENCE POSTALE : Connectez-vous !

L'Agence Postale de CHAUCHÉ dispose depuis le début du mois de Mars d'une tablette tactile à disposition du public. Elle vous permettra d'accéder aux services de La Poste en ligne, ainsi qu'aux services publics.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE ST FULGENT

Soirée d'information sur l'habitat et l'urbanisme (aides financières, formalités nécessaires à la construction et à la réhabilitation,...) **le Mercredi 20 Avril 2016, à 19h00 à la Communauté de Communes – 2, Rue Jules Verne – 85250 ST FULGENT.** Soirée animée par Laurent HERAUD (association ELISE) et Leslie DESPRÉ-BELIN (SOLHIA). Ouvert aux particuliers & aux artisans. Des fiches conseils seront remises à l'issue de la réunion.

Renseignements : 02.51.43.81.61. – www.ccfulent.fr



C'EST LE PRINTEMPS ! RAPPELS DES BONNES PRATIQUES



PREFECTURE DE LA VENDEE

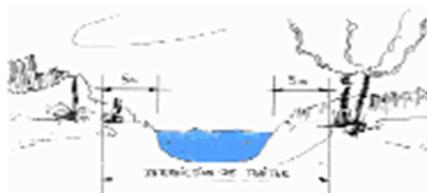
Protégeons notre biodiversité :

Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUT PESTICIDE (DESHÉBANT, FONGICIDE, INSECTICIDE)

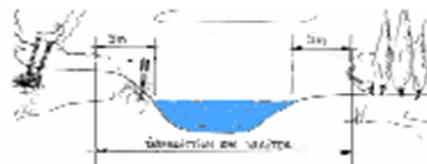
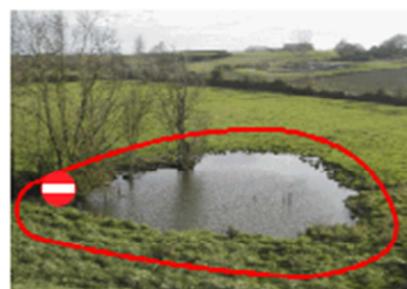
A MOINS DE 5 METRES MINIMUM

des cours d'eau et plans d'eau figurant sur les cartes IGN 1/25 000. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100 m).



A MOINS DE 5 METRES MINIMUM

des sources, puits, forages, des berges des mares et des plans d'eau ne figurant pas sur les cartes IGN



SUR ET A MOINS DE 1 METRE

de la berge des fossés (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales à ciel ouvert.



SUR ET A 1 METRE

des avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.



DANS LES ZONES HUMIDES

caractérisées par la présence d'une végétation hygrophile dominante (joncs, roseaux, iris des marais...) l'application des pesticides dont les phrases de risque indiquées sur l'étiquetage comprennent les références ci-dessous, est interdite :



- R 50 : Très toxique pour les organismes aquatiques
- R 51 : Toxique pour les organismes aquatiques
- R 52 : Nocif pour les organismes aquatiques
- R 53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
- R 54 : Toxique pour la flore
- R 55 : Toxique pour la faune
- R 56 : Toxique pour les organismes du sol
- R 57 : Toxique pour les abeilles
- R 58 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement

Exemples de végétation hygrophile :



Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés : collectivités, particuliers, agriculteurs et entrepreneurs.

peines encourues : 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement

Panneau conforme à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral n° 10-DDTM-SER-022 du 17 mars 2010
Arrêté préfectoral et panneau disponibles sur le site Internet : <http://www.vendee.pref.gouv.fr/>



NUISANCES SONORES

Tous les citoyens doivent prendre leurs précautions afin d'éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.



EMPLOI DU FEU

Nous vous rappelons que l'usage du feu est réglementé au sein de notre département. Il est interdit à toute personne en tout lieu et en toute période, de jeter des allumettes, cigarettes et autres matières incandescentes qui ne seraient pas éteintes. De même, **le brûlage en incinérateur ou à l'air libre des déchets verts, produits par les ménages est interdit**. Ces déchets doivent être apportés en déchetterie ou recyclés par compostage. **Les entreprises d'espaces verts et paysagistes** sont également tenus d'éliminer leurs déchets verts par voies respectueuses de l'environnement.

Les contrevenants aux dispositions du Règlement Sanitaire Départemental relatives aux brûlages des déchets et végétaux sont passibles d'une amende de 450€ prévue pour les contraventions de la 3^{ème} classe en application de l'article 131-13 du code pénal.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

8, Rue de la Petite Maine – B.P.3

☎02.51.41.83.09. –

mairie-chauche@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Samedi de 8H30 à 12H30
(L'après-midi sur RDV, sauf le Mercredi)

**La Mairie sera fermée le Jeudi 5 et le
Lundi 16 Mai 2016.**

Nantaise des Eaux

(Gestion du service assainissement)

Centre d'exploitation

Est Vendée

La Dignée

85500 LES HERBIERS

☎ 02.51.66.81.83.

AGENCE POSTALE

30, Rue du Centre - ☎ 02.51.41.80.20

Horaires d'ouverture :

Mardi et Mercredi de 9h à 12h15,
Jeudi, Vendredi, Samedi de 9h à 12h.

RAM « À PETITS PAS »

Matinées d'éveil à CHAUCHÉ

Le Jeudi une semaine sur deux

De 8h45 à 12h30 : Jeudis 28 Avril et 19 Mai
au centre périscolaire « Les Scoubidou »

☎02.51.43.81.61. - Mme GANGLOFF

A.D.M.R.

Permanence à la
Communauté de Communes
du Canton de ST FULGENT

Joindre Mme la secrétaire

BAUDIN Julie

☎02.51.43.95.74.

HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE

Tous les Mardis de 9h30 à 12h30
à CHAUCHÉ,

au centre périscolaire
« Les Scoubidou ».

Renseignements : ☎02.51.34.26.28.

Mme CANTELOUBE

PERMANENCE DE Mme BLASCO ASSISTANTE SOCIALE

2^{ème} Mardi de chaque mois de 9h30 à 11h
Seulement sur RDV : ☎02.28.85.76.00.

Les mardis de 9h30 à 12h
au centre médico-social de ST FULGENT

Tous les matins de 9h30 à 12h au centre médico-social
de MONTAIGU ☎02.51.94.16.70.

DÉCHÈTERIE DE LA JOUSSETIÈRE

Lundi : 10h à 12h - 14h à 18h

Mardi, Mercredi et Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Pour accéder à la déchetterie, il vous faut vous
munir d'une carte qui est à demander à la
**Communauté de Communes du Canton de ST
FULGENT -2, Rue Jules Verne - ST FULGENT**

☎ 02.51.43.81.61.

LA NUIT, LE WEEK-END, LES JOURS FÉRIÉS ET LES PONTS*

**Besoin d'un médecin ?
téléphonez !**



urgence non vitale
en Vendredi
☎ 02 51 44 55 66

urgence vitale
☎ 15

03 24 09 22 00
SAMU

03 24 09 22 00
SAMU

* le soir à partir de 20h, le nuit, le week-end à partir du samedi midi, les jours fériés et les ponts.

Permanences des Médecins, Pharmaciens et Infirmières

Nuits, week-ends et jours fériés... besoin d'un médecin :

Je compose le **02.51.44.55.66.**, un médecin du centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation si nécessaire avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile. Je compose le **15**, face à une **urgence vitale**, le SAMU-Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Pharmaciens	Depuis le 01/07/09 , pour connaître les 3 pharmacies de permanences les plus proches de votre domicile, vous devez contacter le 3237.			
Infirmière	Du lundi au Samedi de 8h00 à 8h30	Mme MOREAU Marie	CHAUCHE – 16, Rue du Centre	06.24.83.68.04
Dentistes	Dimanches et jours fériés	10h à 12h		02.51.46.28.83

Conseillers départementaux du Canton de Montaigu

Permanences le Mardi de 10H à 12H en Mairie

M. MONTASSIER Wilfrid et Mme RIVIÈRE Isabelle

Dates	Elus	Lieux
Mardi 12 Avril	Mme RIVIÈRE Isabelle	CHAUCHE ANNULÉE
Mardi 19 Avril	Mme RIVIÈRE Isabelle	BAZOGES EN PAILLERS
	M. MONTASSIER Wilfrid	LA BOISSIÈRE DE MONTAIGU
Mardi 26 Avril	Mme RIVIÈRE Isabelle	SAINT GEORGES DE MONTAIGU
	M. MONTASSIER Wilfrid	SAINT HILAIRE DE LOULAY

MESSAGES DES ORGANISMES

RÉEL



Vous recherchez un emploi !

Pour un complément, une reprise d'activité ou encore construire un nouveau projet professionnel, Réel recrute pour des postes de :

- ◆ Services en cantine et périscolaire
- ◆ Entretien des espaces verts
- ◆ Entretien et nettoyage de bureaux
- ◆ Services à la personne

Tél : 02-51-46-48-38 / contact@reel-ges.fr



MESSAGES DES ASSOCIATIONS

SOLIDARITÉ TRANSPORT

Coordonnées chauffeurs 2016

- | | |
|---|--|
| ➤ Emile HERMOUET : 02 51 41 86 18 | ➤ Jean ROUSSEAU : 06 33 34 82 84 |
| ➤ René BOUSSEAU : 06 87 30 09 88 | ➤ Claude DELANGLE : 02 51 41 93 08 |
| ➤ Michel TESSON : 06 68 18 88 76 (pas le jeudi) | ➤ Isabelle BOURASSEAU (référente) : 02 51 41 82 71 |



Assemblée Générale

Mercredi 20 Avril 2016 aux Essarts en Bocage à 16h45.

Vous êtes intéressés pour participer à l'assemblée générale, contactez Isabelle BOURASSEAU pour l'organisation des voitures.



Vendredi 29 Avril 2016

Ouvert à tous Animation par un coach diplômé

À Ecole de Chauché, Espace de la petite Maine (derrière la Mairie)

19h30 : ZUMBA kids 3€ 3-12 ans

20h30 : ZUMBA ados 8€ et adultes

une boisson offerte à chaque participant

Renseignements : ogec.ecole@yahoo.fr

ou 06.43.37.77.34

Inscription : renvoyer le coupon ci-dessous :

Inscription également possible sur place !

INSCRIPTIONS :

NOM : PRENOM :

MAIL :@.....

Participera à la session :

- de 19h30 (kids). Nombre personnes : X 3€
- de 20h30 (ados/adultes). Nombre de personnes : X 8€

→ Ci-joint le règlement d'un total de €

(Chèque libellé à l'ordre de l'OGEC) à renvoyer à OGEC Ecole St Christophe, impasse de la petite Maine, 85140 CHAUCHE

FOYER DES JEUNES L'ESCALE – LAVAGE-AUTO



LAVAGE AUTO INTERIEUR/EXTERIEUR

16 AVRIL 2016 9H00 – 16H30

ORGANISÉ PAR : LE FOYER DES JEUNES L'ESCALE
Parking de la Salle Arc-en-Ciel – Une voiture lavée = 1 boisson chaude + une brioche gratuite – Bar à disposition : café, thé, sans alcool, apéro, rosé, cidre – Tarif libre



Distribution du prochain bulletin les 14 et 15 Mai 2016. Les articles doivent être déposés à la Mairie ou transmis par mail avant le Samedi 07 Mai.